

PROCES-VERBAL DU MARDI 29 NOVEMBRE 2022 – 19 h 30

	Norguet Sylvie	Breton Patrice	Desvaux Philippe	Moyer Franck	Bertin Cyrille	Lucas Thierry
	Président de séance					
Présent	x	x	x	x	x	x
Absent						
Excusé						
Pouvoir						
	Corbin Martine	Provost Annick	François Elodie	Wojnar Loïc		
Présent	x	x	x	x		
Absent						
Excusé			Mme Norguet S.			
Pouvoir						

Nomination secrétaire de séance : Monsieur Franck MOYER

Ordre du jour :

- 1) Subvention Groupama suite achat défibrillateur
- 2) Taxe d'Aménagement – reversement à la CATV
- 3) Convention avec la CATV pour versement FACIL 2022 (travaux église)
- 4) Devis éclairage public et horloges
- 5) Aménagement terrain paysagé 2023 – demandes de subventions au titre de la DETR, DDAD, SMPV, ANS)
- 6) Projets éoliens
- 7) Illuminations de Noël -Vœux du Maire – Bulletin Municipal 2022
- 8) Goûter et colis des anciens
- 9) Numérique (Bus itinérant sur la commune – Dispositif visioconférence avec la DGFIP)
- 10) Compte-rendu commission des chemins du 21 novembre 2022
- 11) Questions diverses

1) Subvention Groupama suite achat défibrillateurs

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte la subvention attribuée par l'agence Groupama de Vendôme d'un montant de 300 €.

2) Taxe d'Aménagement – reversement à la CATV

Le 25/11/2022 nous avons appris que l'état ne rendait plus obligatoire le reversement de la taxe d'aménagement. Le conseil n'a donc pas à délibérer.

3) Convention avec la CATV pour le versement FACIL 2022 (travaux église)

La commune a déposé une demande de subvention à la CATV au titre du FACIL 2022. La CATV attribue la somme de 10 000 € à la commune pour les travaux de l'église. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec la CATV.

4) Devis éclairage public et horloges

Le conseil municipal décide afin de faire des économies d'énergie de changer les luminaires actuels par des led et de poser des horloges astronomiques. Ce projet se fera sur 2 années.

En 2023 : la pose des horloges dans les hameaux et changement des luminaires en led ainsi que la rue du Lavoir pour un montant de 7 915 € HT. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à déposer une demande de subvention au SIDELC de 40% et à l'Etat 10% de prime énergie. Ce qui représente un reste à charge pour la commune de 3 657.50 € HT.

En 2024 : les luminaires restant à changer (coût 5 325 € HT – reste à charge pour la commune 2 662.50 € HT)

5) Aménagement terrain paysagé 2023 – demande de subventions au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), DDAD (Dotation Développement Aménagement Durable), SMPV (Syndicat Mixte du Pays Vendômois), ANS (Association Nationale du Sport)

Nous avons reçu un projet du cabinet Viatic afin d'aménager le terrain derrière la mairie en terrain de loisirs (jeux pour les enfants, terrain de boule, tables, bancs, aménagement paysagé).

Le projet va être revu avec le cabinet Viatic et les élus avant de déposer les dossiers de subvention pour l'année 2023 (avant le 31 décembre). Le conseil municipal fixe le coût du projet à 60.000 € HT maximum.

6) Projet éolien

Nous sommes régulièrement sollicités par des entreprises proposant la pose d'éoliennes.

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer et donner son avis sur l'installation d'éoliennes sur la commune.

Après avoir longuement échangé, délibéré et voté (1 pour, 1 abstention, 8 contre) le conseil municipal est contre l'installation d'éoliennes sur la commune.

7) Illuminations de Noël - Vœux du Maire – Bulletin Municipal

- Les illuminations de Noël seront installées le 6 décembre.
- Ces dernières années peu d'administrés ont pris part à la cérémonie des vœux du maire. Le conseil municipal décide de ne pas les organiser.
- Le bulletin municipal sera, comme l'année passée, édité pour les personnes qui en feront la demande à l'aide d'un coupon-réponse. Sinon il sera consultable sur le site (villiersfaux.fr) ou intramuros (application mobile).

8) Goûter et colis des anciens

Goûter. 32 personnes se sont inscrites au goûter. Il se déroulera le mardi 20 décembre de 15h30 à 17h dans la salle de la mairie.

Colis des Anciens. Le retrait du colis des anciens se fera également à la mairie le mardi 20 décembre de 15h30 à 17h au secrétariat de mairie.

9) Numérique

Bus itinérant France Services

Un camping-car (bus itinérant France Services) va se rendre dans 44 communes de la CATV. Il sera fait un test sur 6 mois afin de voir si les gens se déplacent.

Le bus itinérant France Services est un accueil gratuit et ouvert à tous pour accompagner les administrés dans leurs démarches administratives et numériques du quotidien et pour les mettre en relation avec le bon interlocuteur.

Le bus stationnera à Villiersfaux le vendredi de 14 h à 15 h 30 :

23 décembre 2022, 27 janvier 2023, 24 février 2023, 24 mars 2023, 21 avril 2023, 16 juin 2023.

Le dépliant est sur le site de la commune : villiersfaux.fr et l'application intramuros. Une information sera faite également dans les boîtes aux lettres.

Dispositif visioconférence avec la DGFIP

La commune a décidé de se doter d'un matériel informatique dans le cadre du déploiement de la visioconférence au profit des publics éloignés du numérique. Ce dispositif permet dans les mairies, des visioconférences avec les agents des impôts, pour les usagers en difficultés de mobilité et/ou éloignés des usages du numérique. L'application va être installée le 6 décembre par les services de la DGFIP.

La marche à suivre sera mise sur le site de villiersfaux.fr. Une information sera faite également dans les boîtes aux lettres.

10) Compte-rendu commission des chemins du 21 novembre 2022

Membres de la commission des chemins (Mme Norguet, M. Desvaux, M. Moyer, M. Breton)

M. Desvaux (adjoint délégué à la voirie) donne un compte-rendu de la commission des chemins qui s'est déroulée le 21 novembre. Il explique qu'il a pris les mesures de tous les chemins ruraux et que seulement quelques agriculteurs empiètent sur le domaine public.

Suite à la demande d'un agriculteur de mettre 2 camions de pierres dans un chemin dégradé, les membres de la commission vont informer tous les agriculteurs que des matériaux (voutré, balastre) sont à leur disposition afin qu'ils entretiennent les chemins, qui sont dégradés par leur passage de matériel.

11) Questions diverses

- Madame le Maire demande à M. Desvaux de se rendre à la réunion de préparation du Comité Agricole de Thoré-la-Rochette qui se déroulera le week-end du 10/11 juin 2023.
- M. Moyer souhaiterait que les places soient matérialisées sur le parking devant la mairie et l'école. Il a constaté que tous les matins, au moment de la rentrée à l'école, de nombreux véhicules sont très mal garés. Les membres du conseil ne sont pas favorables, la durée du stationnement étant de courte durée. Si les places sont matérialisées voir s'il n'y a pas obligation de créer une place pour les personnes à mobilité réduite.

Séance levée à 22 h

Le Maire,

Mme NORGUET Sylvie



Le secrétaire de séance

M. MOYER Franck